

L'assistance téléphonique Le Justicier

Le service téléphonique d'assistance juridique **Le Justicier**** peut vous aider à minimiser les tracs, les déboursés risques de vous retrouver devant les tribunaux. Avec **Le Justicier**, vous avez notamment droit à :

- L'accès illimité à des consultations téléphoniques avec un avocat
- Des conseils d'ordre juridique touchant les activités de votre entreprise, ses droits et obligations ainsi que dans les procédures à entreprendre

Pour joindre un avocat de l'assistance téléphonique **Le Justicier**, du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h, ou le samedi (il manque du texte) composer le 1 800 353-6303.

L'assistance RH

Grâce à **l'assistance RH d'Intact Assurance****, vous pouvez simplifier la gestion de votre personnel en profitant d'avantages comme ceux-ci :

- Un **service d'assistance téléphonique en ressources humaines** (jusqu'à 5 dossiers par année, à la hauteur de 2 heure de consultation par dossier) fourni par des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA);
- Des **services-conseils confidentiels**, notamment en matières de santé et sécurité, de rémunération, de gestion du rendement et de cession d'emploi;
- La **disponibilité d'outils pratiques** (dont des exemples de contrats d'emploi et des listes de questions à poser et à éviter en entrevue)

Pour faire appel à **l'assistance RH d'Intact Assurance**, communiquez avec le centre d'accès aux services au **1 866 380-6506**. Un représentant vous répondra pour fixer un rendez-vous avec un conseiller en ressources humaines agréée (CRHA) entre 8h et 20 h.

Lorsque vous utilisez les services téléphoniques de **l'assistance juridique Le Justicier** ou de **l'assistance RH d'Intact Assurance**, veuillez avoir en main votre numéro de police d'assurance au moment de l'appel.

Consultez votre contrat d'assurance des entreprises pour en savoir plus sur les services d'assistance qui vous sont offerts avec **Assistinc.** et n'hésitez pas à les utiliser au besoin. Votre entreprise ne s'en portera que mieux!